

Séance du conseil d'administration du CGDIS du 25 juin 2026

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Pour commencer la réunion, les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment, 2 adaptations de postes, 4 engagements, 4 mutations internes, 7 départs, 1 nomination définitive, 5 avancements et promotions de fonctionnaires, 1 changement du taux d'occupation, 5 changements de périodes d'initiation, 1 demande de prolongation de délais dans le cadre de maladie de longue durée, 2 demandes d'exercer une activité accessoire et 1 désistement d'engagement.

Le conseil d'administration a décidé sur l'exclusion des rangs du CGDIS de deux pompiers volontaires et s'est exprimé en défaveur d'une demande de recours gracieux.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions et libérations de postes suivantes :

Département	Fonction
Ressources humaines	Chef de département

CIS	Fonction
Junghinster	Chef CIS adjoint
Hobscheid	Chef CIS adjoint

Ainsi que les nominations :

CIS	Fonction
Hobscheid	Chef CIS adjoint

Un paragraphe stipulant sur l'exclusion définitive d'un pompier volontaire si une décision de révocation ou de résiliation de contrat pour faute grave a été prise à l'égard de ce même pompier, est ajouté au **Règlement intérieur**.

Le conseil d'administration approuve le projet de l'administration communale de Helperknapp portant sur la construction d'une nouvelle caserne pour le **CIS Boevange-sur-Attert**.

Une présentation des changements envisagés pour les **contrôles médicaux des pompiers** tant volontaires que professionnel a été faite. Ces changements englobent des mesures de prévention et des tests d'aptitude physique.

Comme dernier acte de cette réunion, le conseil d'administration a décidé sur la **rétrogradation en grade fonctionnel** d'un pompier volontaire, conformément à l'article 3.6.2.1, section 3.6.2 du Règlement intérieur.